

LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2014

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce premier jour de décembre de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
Mme Brigitte Brochu M. Guy Rhéaume
M. Robert normand M. Emile Nadeau

formant corps entier du conseil.
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 3 et 6 novembre sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE NOVEMBRE 2014

Secteur d'activités	Budget 2014	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	259 048 \$	15 414 \$	239 246 \$	19 802 \$
Sécurité publique	221 346 \$	13 053 \$	198 398 \$	22 948 \$
Transport routier	425 965 \$	40 722 \$	473 343 \$	- 47378\$
Hygiène du milieu	239 793 \$	24 808 \$	275 518 \$	-35 725 \$
Industrie & Commerce	57 484 \$	0 \$	58 013 \$	-529 \$
Loisirs et culture	72 600 \$	7 294 \$	68 407 \$	4 193 \$
Frais de financement	108 352 \$	15 762 \$	93 186 \$	15 166 \$
Remb. en capital	390 171 \$	90 710 \$	435 846 \$	-45 675 \$
Investissements prévus	182 041 \$	14 835 \$	176 796 \$	5 245 \$
Total dépenses	1 956 800 \$	222 598 \$	2 018 753 \$	61 953 \$
Revenus	1 956 800 \$		2 221 583 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

CORRESPONDANCE

- ↳ Demande de la Fabrique de renouveler l'espace publicitaire dans le feuillet paroissial au coût de 95 \$. **Acceptée**
- ↳ Lettre de démission de M. Vincent Giroux où il nous fait part de sa démission du service incendie. Celle-ci sera effective le 12 décembre prochain.
- ↳ Demande du Cercle de Fermières pour installer leur tricot graffiti autour des poteaux de l'affiche municipale ainsi que sur la pergola du parc *La Marguerite* pour souligner leur 100^e anniversaire.
- ↳ Le lieutenant Martin Tremblay nous demande de lui faire part de nos attentes afin de les aider à établir leurs priorités pour la prochaine année.
- ↳ Don de 200 \$ du député, M. Spénard pour aide à l'action bénévole de l'organisme Tournoi 500, ce dernier nous remet le montant pour compensation en location des locaux.

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois de novembre.

143-12-2014 ENGAGEMENT D'UN NOUVEAU POMPIER

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la candidature de M. Jean-Sébastien Royer soit acceptée au poste de pompier volontaire du service incendie de Ste-Marguerite.

144-12-2014 DEMANDE CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE Conrad Giroux inc. demande le renouvellement de l'exploitation de la carrière et d'une gravière/sablière sur les lots 4 083 796, 4 085 699 et 4 085 700 aux mêmes conditions que celle de 2009;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a le mandat de respecter l'usage du zonage et que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Faune a le mandat de faire respecter les façons d'exploiter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal ne s'objecte pas à la demande de Conrad Giroux inc. et que celle-ci est conforme aux règlements en vigueur.

AVIS PUBLIC – SÉANCE SPÉCIALE DU BUDGET

Avis public est, par la présente, donné qu'une séance spéciale pour la présentation du budget 2015 sera tenue le mercredi 10 décembre 2014 à 19h30. Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

145-12-2014 AVIS DE MOTION

Sur la proposition d'Émile Nadeau, un avis de motion est par la présente donné que le conseil adoptera lors d'une séance subséquente un règlement décrétant les taux de taxes et tarifs de compensation pour l'exercice financier 2015. Une copie du projet a été remise à chaque membre du conseil.

146-12-2014 PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Selon les articles 1022 et 1023 du Code municipal, la liste des personnes endettées envers la municipalité, datée du 1^{er} décembre 2014, est déposée à ce conseil et remise aux élus. Si la secrétaire-trésorière reçoit l'ordre du conseil, elle doit la transmettre au bureau de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour vente de taxes et un extrait de cette liste sera envoyé si nécessaire à la Commission scolaire Beauce-Etchemin.

147-12-2014 APPROBATION DES DÉPENSES POUR L'ENVELOPPE DISCRÉTIONNAIRE

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la municipalité pour un montant de quinze mille dollars (15 000 \$) conformément aux exigences du ministère des Transports selon la description suivante :

Travaux	Lieu des travaux	Coût
Rechargement des routes	rangs St-Elzéar, St-Jean-Baptiste, Ste-Claire, Ste-Marie, St-Thomas, St-Antoine, Ste-Anne, Grande-Ligne, St-Georges,	51 644 \$
Déplacement des poteaux	Rang St-Jean-Baptiste	74 877 \$
Creusage des fossés	Rangs Ste-Marie, St-Elzéar, St-Thomas	19 983 \$
Remplacement de ponceaux	rangs Ste-Marie, Ste-Anne	9 442 \$

-Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

-Que la résolution n^o 135-11-2014 soit et est abrogée.

148-12-2014 BUDGET MODIFIÉ DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil accepte la révision du budget 2013 de la Société d'habitation du Québec, qui porte la part municipale de 4 991\$ à 5083\$, pour une demande supplémentaire de 92\$.

149-12-2014 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015 DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement :

-que le conseil accepte les prévisions budgétaires pour l'année 2015 de la Société d'habitation du Québec telles que présentées par Madame Olivette Normand, secrétaire. Notre participation annuelle sera de 4 739\$.

-que la municipalité s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) et plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures (PQI).

150-12-2014 AVIS DE MOTION

Un avis de motion est par la présente donné, sur la proposition de Pierre Trudel. Le conseil adoptera lors d'une séance subséquente un règlement sur un plan d'action pour l'élimination des raccordements inversés dans les réseaux de collecte d'eaux usées municipales. Une copie du projet a été remise à chaque membre du conseil et une dispense de lecture est demandée.

RECHERCHE EN EAU

- Des demandes de soumissions ont été demandées pour le jeudi 4 décembre auprès des foreurs.

151-12-2014 DEMANDE DE RÉVISION DU MANDAT DE LA CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la réglementation sur la qualité de l'eau potable est entrée en vigueur en date du 28 juin 2001;

CONSIDÉRANT QUE nous avons investi 500 000\$ pour la recherche en eau et l'achat de terrain entre 2002 et 2005 et près de 3 500 000\$ pour la construction d'un centre de traitement et la distribution d'eau potable en 2006;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Marguerite est à la recherche de sources d'eau potable afin de la distribuer au milieu urbain et d'offrir la sécurité incendie de notre milieu;

CONSIDÉRANT QUE les deux puits que nous exploitons n'ont pas donné les quantités d'eau évaluées par les hydrogéologues;

CONSIDÉRANT QUE pour remédier à notre manque d'eau potable, en 2012, nous avons forés trois puits dont un nous donnait les quantités et la qualité d'eau dont nous avons besoin;

CONSIDÉRANT QU'il nous fallait l'autorisation de la CPTAQ pour exploiter ce puits;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu un refus de la part de la CPTAQ en 2013;

CONSIDÉRANT QUE nous avons sollicités les services d'un agronome pour travailler en collaboration avec les agriculteurs touchés par les restrictions apportées par l'exploitation de notre puits;

CONSIDÉRANT QUE l'UPA et les agriculteurs concernés étaient en accord avec notre approche;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes intervenus par appel de la décision en mai 2014 avec le rapport de l'agronome;

CONSIDÉRANT la nouvelle réglementation concernant les zones de restriction entrée en vigueur en octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE la CPTAQ ne nous a pas encore fait part de sa décision sur notre demande d'exploiter le puits situé sur les terres appartenant à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE nous jugeons ces délais inacceptables dans le cas où nous avons dû acheter de l'eau potable pour plus de 70 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'un village en milieu agricole doit s'approvisionner en eau potable à l'extérieur du périmètre urbain et donc en milieu agricole;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Marguerite demande à la commission permanente de révision des programmes du gouvernement du Québec de réviser le mandat de la CPTAQ afin:

- D'établir un processus simple, efficace et moins onéreux;
- De prendre les mesures nécessaires afin de réduire les délais pour l'obtention des décisions;
- D'assouplir certaines règles afin de les adapter aux réalités de 2014;

Que la présente résolution soit remise à:

- *Pierre Moreau, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire*
- *Martin Coiteux, Ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et Président du Conseil du trésor*
- *André Spénard, député de Beauce Nord*
- *Richard Lehoux président de la FQM et préfet de la MRC*

152-12-2014 OUVERTURE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement que la soumission de Nicolas Marcoux pour l'entretien de la patinoire au coût de trois mil sept-cent-cinquante dollars (3 750\$) avant taxes soit acceptée pour l'entretien des aires de glace pour la saison 2014-2015.

Madame Brigitte Brochu est sortie de la salle du conseil pour la prise de décision.

153-12-2014 OUVERTURE DE SOUMISSION POUR LE DÉNEIGEMENT DU STATIONNEMENT DU CHALET DES LOISIRS

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement que suite aux trois soumissions reçues, celle de Ferme André Bégin inc. soit acceptée au coût de quatre-cents-cinquante dollars (450\$) avant taxes pour l'enlèvement de la neige du stationnement et l'entrée du chalet des loisirs pour la saison 2014-2015.

154-12-2014 EMBAUCHE DES RESPONSABLES DE LA PATINOIRE

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que Marie-Pier Gagnon, Anthony D'Arcy, Xavier Béland et Guillaume St-Hilaire soient engagés comme préposés au chalet des loisirs lors de l'ouverture de la patinoire pour la saison 2014-2015. Entrée en fonction dès que la glace sera prête.

155-12-2014 AIDE MONÉTAIRE TEMPORAIRE AU COMITÉ DU 175^E

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil municipal accorde un prêt au comité des fêtes du 175^e d'un montant de 25 000\$ pour aide au paiement final de la réception des livres du 175^e. Que ce montant sera pris à même le surplus accumulé et qu'il sera remboursé au cours de l'année 2015.

DIVERS

- Aucun sujet

Période de questions

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

156-12-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Robert Normand, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h05.

Adrienne Gagné, Maire

Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière